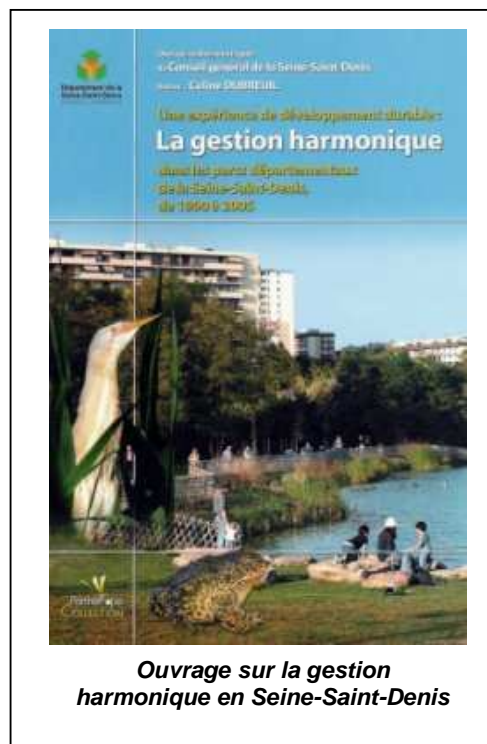


Une expérience de développement durable :
La gestion harmonique
dans les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis,
de 1990 à 2005

En moins de quarante ans, les acteurs institutionnels du département de la Seine-Saint-Denis (Région, Département et communes) sont parvenus à multiplier par quinze la surface des espaces verts publics pour atteindre 12 mètres carrés d'espaces verts par habitant. Ce résultat est le fruit d'une démarche politique volontariste portée notamment par le Conseil général, qui se traduit dans le Schéma pour un environnement vert en Seine-Saint-Denis (SEVES).

Mais, après cette première phase de rattrapage quantitatif répondant aux besoins et aux attentes des usagers, le Département, alerté par les associations naturalistes, s'est inscrit résolument dans une démarche de conception et de gestion douce et naturelle, voulant redonner une place à la nature en ville. C'est la « gestion harmonique », dont l'objectif est de concilier l'accueil du public (4.5 millions d'usagers dans les parcs départementaux) avec la préservation des écosystèmes.

Cette démarche novatrice place le Département parmi les précurseurs d'un courant européen, qui conduit à l'essor d'une gestion différenciée des espaces et des dépendances vertes. Elle a trouvé sa reconnaissance dans la création en 2006 d'une zone NATURA 2000 portant sur 14 sites avec notamment les principaux parcs départementaux.



Cet ouvrage sur la gestion harmonique, auquel ont fortement contribué les équipes des parcs départementaux (le Sausset, La Courneuve, les Parcs urbains), fait la synthèse de ces quinze années de travail et s'articule de la façon suivante :

- Une approche évolutive par parc de ce type de milieu naturel ;
- Un bilan des expérimentations des parcs par type de milieu naturel ;
- Une sélection de techniques « modèles » contemporaines.

Il s'agit tout d'abord d'un document de référence pour le Département de la Seine-Saint-Denis, puisqu'il dresse le bilan de quinze années de gestion harmonique. L'évolution qui s'est opérée dans les approches, les expérimentations et les pratiques est décrite pas à pas.

Les nombreux exemples développés montrent, d'une part, quels ont été les tâtonnements et les difficultés du début rencontrées par les équipes techniques des parcs, et, d'autre part, comment ces dernières se sont appropriées le concept jusqu'à désormais l'intégrer dès la conception des projets.

Si cet ouvrage n'est pas une fin en soi, il est un document d'étape sur la base duquel les gestionnaires des parcs départementaux vont dégager des perspectives d'amélioration, notamment autour de la mise en œuvre de plans de gestion et de l'évaluation des actions entreprises.

En diffusant cet ouvrage aux spécialistes, le Département souhaite faire partager son expérience aux acteurs de l'aménagement du territoire de la Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à ses nombreux partenaires locaux, nationaux et internationaux, qu'ils soient gestionnaires, scientifiques, ou associatifs. Il espère que ces derniers seront nombreux à prendre contact avec lui, suite à la lecture du bilan, afin de pouvoir échanger et progresser ensemble. Enfin, en le valorisant auprès du grand public, le Département entend mieux donner à voir aux usagers des parcs et aux habitants de la Seine-Saint-Denis les espaces faisant l'objet d'une gestion harmonique, et en comprendre les enjeux.

Pour plus d'informations :

Maryline BARRÉ, médiatrice scientifique de l'ODBU
(Direction des Espaces Verts –Département de la Seine-Saint-Denis) :
odbu@cg93.fr - tél : 01 43 93 69 61

Vous pouvez vous procurer ce document sur le site www.actu-environnement.com dans la partie Boutique.